

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**Délibération relative à Désignation des représentants à l'Etablissement Public à caractère
Administratif (EPA) Terres d'Hérault**

Séance du 01 juillet 2026
Délibération n°D_2026_097

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 25

Absents :

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 9

Votants : 34

- dont « pour » : 34

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 01 juillet 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 25 juin 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Alexis BENAMAR, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Jim RONEZ, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Vincent VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Jérôme BOUSQUET représenté par Jean-Claude BRU, Marie CASARES représentée par Daniel VIDAL, Pascal COUSTURIER représenté par Armelle VIALA, Pierre ESCANDE représenté par Antoine PROENCA, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Pierre MOURET représenté par Alain BARTHES, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Myriam YEDDOU représentée par Robert BOUSQUET

Excusés : André CABROL, Sylvie SOLOMIAC

Secrétaire de séance : Marie-Claude STAVROPOULOS

Objet : **Désignation des représentants à l'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA)
Terres d'Hérault**

Vu la délibération n° AD/101125/E/2 du Conseil Départemental de l'Hérault approuvant la création d'un Etablissement Public Administratif TERRES d'HERAULT en charge des démarches et labels Géoparc « Terres d'Hérault » et Grand Site de France « Salagou-Cirque de Mourèze » ;

Date de transmission de l'acte: 02/07/2026

Date de réception de l'AR: 02/07/2026

081-200066553-D_2026_097-DE

A G E D I

Vu les statuts de l'EPA TERRES d'HERAULT ;

Considérant qu'il est nécessaire de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EPA TERRES d'HERAULT ;

Considérant que, conformément aux statuts de l'EPA, ces membres doivent être désignés parmi les quatre EPCI des Avants Monts, de Sud Hérault, du Haut-Languedoc et du Minervois au Caroux ;

Considérant que les 4 EPCI se sont entretenus à ce sujet ;

Il est proposé aux membres du Conseil communautaire :

- De désigner Mme Thérèse SALAVIN comme déléguée titulaire et Mme Sylvie MILHAU comme déléguée suppléante pour représenter les 4 collectivités des Avants Monts, de Sud Hérault, du Haut-Languedoc et du Minervois au Caroux au sein du Conseil d'administration de l'EPA TERRES d'HERAULT ;
- De mandater Monsieur le Président ou son représentant pour régler toutes les démarches administratives et réglementaires liées à ce dossier.

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- De désigner Mme Thérèse SALAVIN comme déléguée titulaire et Mme Sylvie MILHAU comme déléguée suppléante pour représenter les 4 collectivités des Avants Monts, de Sud Hérault, du Haut-Languedoc et du Minervois au Caroux au sein du Conseil d'administration de l'EPA TERRES d'HERAULT ;
- De mandater Monsieur le Président ou son représentant pour régler toutes les démarches administratives et réglementaires liées à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Marie-Claude STAVROPOULOS

Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 02 / 07 / 2026
et publié ou notifié
le 02 / 07 / 2026

Date de transmission de l'acte: 02/07/2026
Date de réception de l'AR: 02/07/2026
081-200066553-D 2026 097-DE
A G E D I